



Industrie du lait biologique au Canada

Édition 2012

Points saillants

- Les ventes d'aliments et de boissons biologiques au Canada ont été estimées à 2,6 milliards de dollars en 2010, comparativement à 1 milliard de dollars en 2006, ce qui représente une croissance annuelle de 20 % au cours des dernières années.
- On estime la part des produits laitiers à 11 % de toutes les ventes de produits biologiques au Canada, totalisant approximativement 290 millions de dollars.
- Au cours de l'année laitière 2011-2012, 218 fermes laitières ont produit 937 137 hectolitres de lait biologique, ce qui représente 1,19 % de la production laitière totale au Canada.
- La production de lait certifié biologique est surtout concentrée dans les provinces de Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.
- Les ventes de lait et de yogourt en particulier sont plus élevées que celles produits comme la crème glacée, le beurre et le fromage.
- En moyenne, les consommateurs sont prêts à payer de 15 à 20 % de plus pour obtenir des produits biologiques, ce qui équivaut à la prime versée par les transformateurs pour le lait cru biologique.
- Le marché mondial des aliments biologiques a été évalué à 56 milliards de dollars en 2011, tandis qu'en 2009, les produits laitiers biologiques ont représenté un peu plus de 7 milliards de dollars sur le marché mondial.

Table des matières

Marché canadien du lait biologique	2
Production et transformation du lait biologique	2
Produits laitiers biologiques	5
Établissement du prix des produits biologiques	6
Processus de certification	7
Réglementation et étiquetage	7
Marché mondial des produits laitiers biologiques	8
Tendances et perspectives	9
Sources	10

Industrie du lait biologique au Canada – Édition 2012

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire (2012).

Version électronique disponible à l’adresse :
http://dairyinfo.gc.ca/pdf/organic_profile_fra.pdf

ISSN 1925-5068
N° d’AAC 11944F

Issued also in English under the title: Organic Dairy Industry in Canada – 2012 Edition

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le :

Centre canadien d’information laitière (CCIL)
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Courriel : cdic-ccil@agr.gc.ca

Marché canadien du lait biologique

La production biologique canadienne applique une norme stricte établie selon la Norme nationale du Canada sur la production biologique. Les bovins laitiers sont élevés et soignés conformément à cette norme qui prévoit notamment une alimentation biologique des bovins et des conditions de vie conçues de façon à mieux reproduire leur environnement naturel. La production laitière biologique a connu une croissance importante au cours de la dernière décennie tant au Canada que dans le monde entier. L'industrie laitière canadienne continue à répondre à la demande et à la diversité croissantes de produits laitiers biologiques destinés à la consommation.

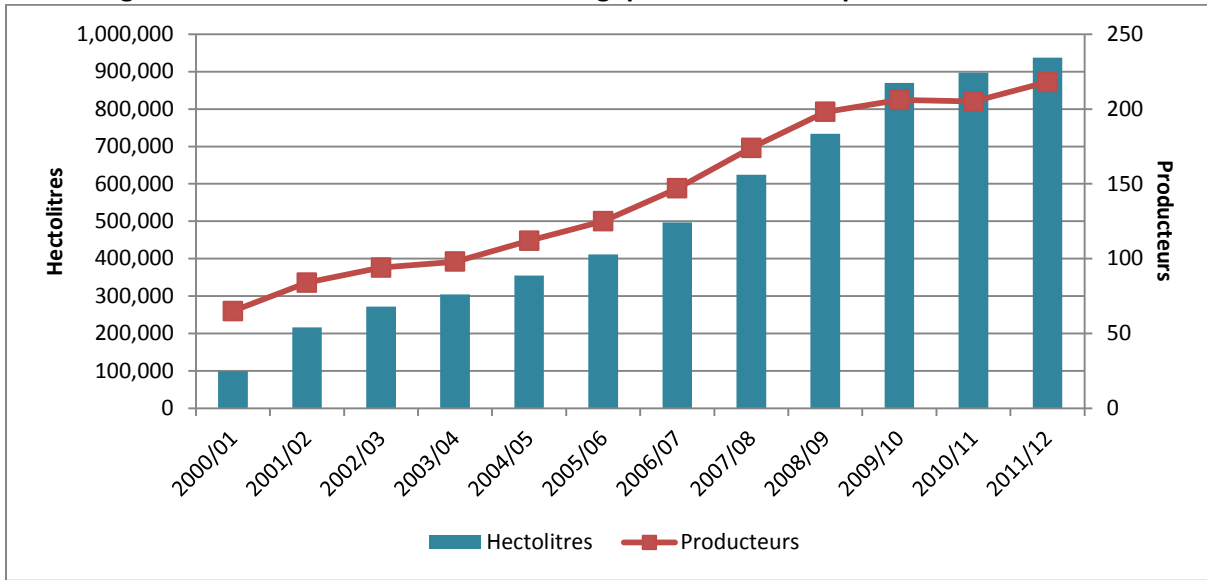
Les ventes d'aliments et de boissons biologiques au Canada ont été estimées à 2,6 milliards de dollars en 2010, comparativement à 1 milliard de dollars en 2006, ce qui représente une croissance annuelle de 20 % au cours des dernières années. En 2008, les ventes de produits biologiques ont représenté 2,5 % du total des ventes d'aliments au détail. On estime que les produits laitiers, dont la valeur s'élève approximativement à 290 millions de dollars, comptent pour 11 % des ventes totales de produits biologiques au Canada.

Les seules importations de produits laitiers biologiques qui font l'objet d'un suivi au Canada sont les boissons de lait certifiées biologiques (HS 2202.90.49.10). Au cours de l'année laitière 2011-2012, le Canada a importé en totalité 233 tonnes de boissons de lait certifiées biologiques, ce qui représente une valeur de 597 308 \$. Les États-Unis sont le principal fournisseur de produits d'importation biologiques du Canada.

Production et transformation du lait biologique

La production de lait biologique est en croissance continue au Canada. À l'heure actuelle, le volume de lait est 89 % plus élevé qu'il ne l'était il y a cinq ans. Au cours de l'année laitière 2011-2012, 218 exploitations agricoles ont produit 937 137 hectolitres de lait biologique, ce qui représente 1,19 % de la production laitière totale au Canada. La figure 1 sur la page suivante illustre la croissance de l'industrie canadienne du lait biologique. Le tableau 1 fournit une ventilation détaillée de la production de lait biologique par province ainsi que le pourcentage par rapport à la production totale de lait.

Figure 1 : Production de lait certifié biologique et nombre de producteurs au Canada



Source : Offices provinciaux de commercialisation du lait

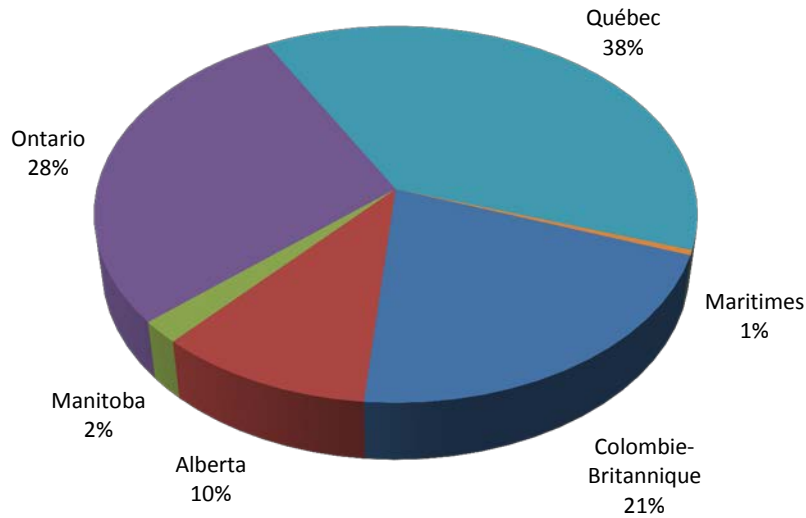
Tableau 1 : Production de lait biologique par province en 2011-2012

Région	Hectolitres de lait biologique	% de la production totale de lait	Producteurs
Québec	357 365	1,26%	107
Ontario	266 068	0,99%	79
Colombie-Britannique	195 945	2,84%	17
Alberta	95 783	1,41%	10
Manitoba	18 001	0,54%	4
Maritimes	3 976	0,09%	1
Canada	937 137	1,19%	218

Source : Offices provinciaux de commercialisation du lait, Commission canadienne du lait

Comme le montrent le tableau 1 et la figure 2, la production de lait certifié biologique se concentre dans les provinces de Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Une faible proportion de la production totale provient du Manitoba et des Maritimes.

Figure 2 : Production de lait biologique par province en 2011-2012

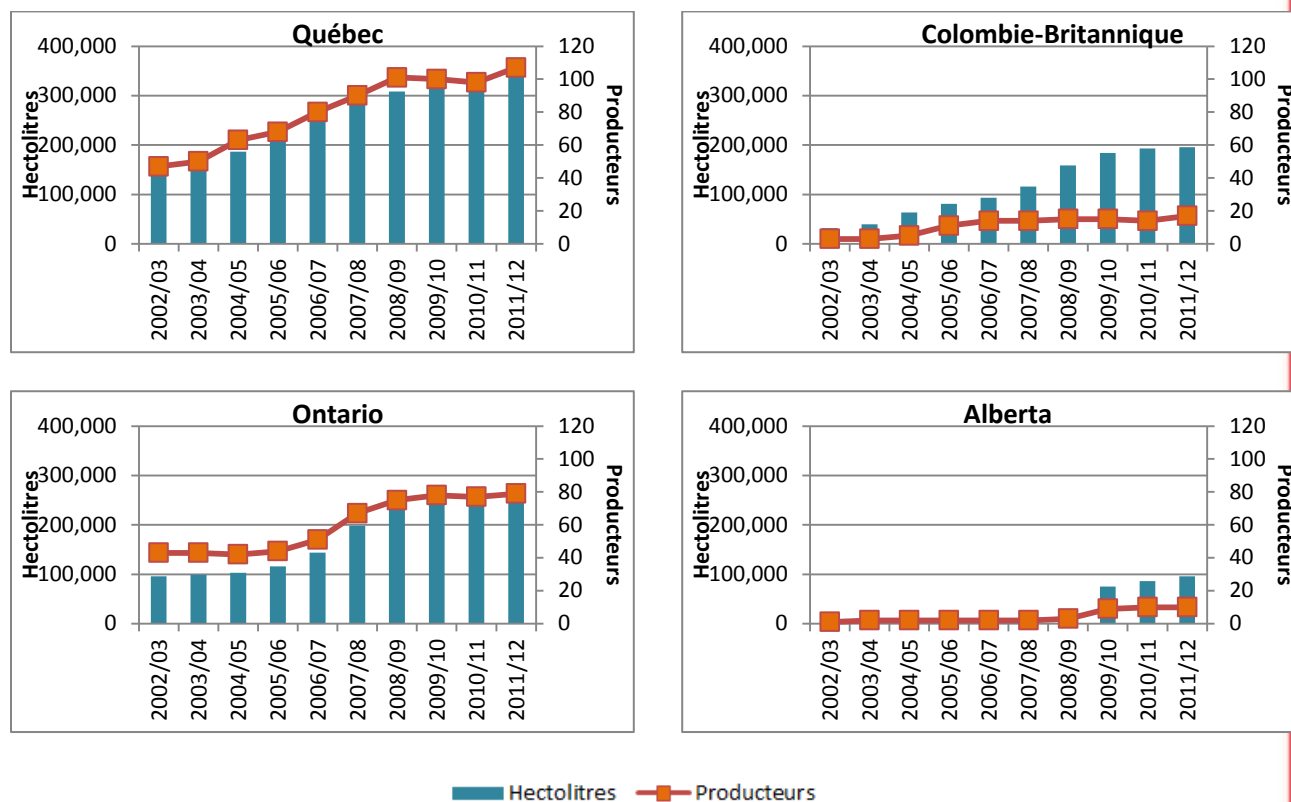


Source : Offices provinciaux de commercialisation du lait

La production de lait biologique au Canada surpasse la quantité réelle de lait biologique utilisée pour la transformation. Cette industrie est encore relativement jeune. Dans certains cas, en raison des lacunes au chapitre de l'infrastructure, le lait biologique est recueilli et transporté dans les mêmes camions-citernes que le lait de production traditionnelle, ce qui élimine effectivement l'utilisation de ce lait dans les produits finis biologiques. C'est le cas notamment dans les provinces où les producteurs sont très peu nombreux. Ces producteurs ont le choix entre garder une partie du lait ou la totalité de celui-ci pour le transformer à la ferme. Même en Ontario, où la production biologique est bien établie depuis plus de dix ans, 10 % de la production de lait biologique en moyenne n'est pas utilisée comme lait biologique.

La figure 3 sur la page suivante illustre la croissance de la production de lait certifié biologique dans les principales provinces productrices de lait biologique au cours des dix dernières années. Le Manitoba et les Maritimes n'ont pas de statistiques de production pour toute la période d'examen; cependant, on peut trouver des données pertinentes sur notre site Web, à l'adresse suivante : http://dairyinfo.gc.ca/index_f.php?s1=dff-fcil&s2=farm-ferme&s3=org-bio.

Figure 3 : Production de lait certifié biologique et nombre de producteurs par province



Source : Offices provinciaux de commercialisation du lait

Produits laitiers biologiques

En octobre 2012, la Nouvelle-Écosse a commencé à produire et à vendre du lait de consommation biologique liquide. Auparavant, le seul lait biologique vendu dans les Maritimes était produit et transformé dans d'autres régions du Canada. Au cours de l'année laitière 2012-2013, on estime que seulement 25 à 35 % de la production biologique de la Nouvelle-Écosse sera transformée en produits biologiques. Cependant, un deuxième producteur a reçu sa certification en juin 2012 et un troisième devrait l'obtenir dans la deuxième moitié de l'année 2012-2013.

Le lait, le yogourt, la crème glacée et le fromage sont les catégories de produits laitiers biologiques finis les plus populaires au Canada. Les ventes de lait et de yogourt engendrent les meilleures recettes; elles se situent au deuxième et au troisième rang des ventes de produits biologiques emballés au Canada (voir le tableau 2).

Tableau 2 : Produits biologiques emballés les plus populaires en 2008

Produit	Ventes (en millions de dollars)
Boissons de soja	47,3
Lait	37,2
Yogourt réfrigéré	35,4
Céréales prêtes-à-manger	32,0
Café (torréfié et moulu)	27,2
Soupe	19,5
Œufs	15,7
Pain	13,1
Aliments pour bébés	11,4
Jus et boissons à longue durée de conservation	9,8

Source : ACNielsen

Établissement du prix des produits biologiques

Les produits biologiques sont souvent vendus à un prix plus élevé que les produits conventionnels. Ces prix supérieurs sont le résultat de coûts de production et de distribution plus élevés, jumelés à la volonté des consommateurs de payer plus cher pour obtenir des aliments biologiques. La hausse du prix des produits traditionnels (aliments non biologiques) depuis 2009 a entraîné une réduction de l'écart entre le prix des produits biologiques et celui des produits traditionnels, contribuant ainsi à mousser les ventes de lait, de crème, de beurre et de yogourt biologiques.

En moyenne, les consommateurs sont prêts à payer de 15 à 20 % de plus pour obtenir des produits biologiques, ce qui équivaut à la prime versée par les transformateurs pour le lait cru biologique. Cette majoration est logique, puisque les coûts supplémentaires découlant de la production biologique sont transmis le long de la chaîne d'approvisionnement et assumés ultimement par le consommateur. Le tableau 3 fournit une ventilation du prix supérieur des produits biologiques payé par les transformateurs de chaque province.

Tableau 3 : Prime payée par les transformateurs pour le lait cru biologique, par province en 2012

Province	Colombie-Britannique	Alberta	Manitoba	Ontario	Québec	Nouvelle-Écosse
Classes 1 et 2	0,30 \$/litre	0,26 \$/litre	0,30 \$/litre	0,27 \$/litre	0,25 \$/litre	20%
Classes 3, 4 et 5				0,16 \$/litre	0,16 \$/litre	

Source : Offices provinciaux de commercialisation du lait

Les producteurs biologiques doivent souvent payer des frais d'administration et de transport supplémentaires. Ces frais sont souvent déduits directement de la prime payée par les transformateurs et se situent en moyenne entre 0,08 \$ et 0,12 \$ le litre.

Processus de certification

Bien que n'importe quelle exploitation laitière puisse être transformée en production biologique, la transition est plus facile pour les exploitations de petite taille ou de taille moyenne et pour les exploitations axées sur le pâturage. La transition peut prendre de un à quatre ans, selon les antécédents en matière d'utilisation des engrais. Les terres, les cultures et le bétail doivent tous être certifiés.

Les producteurs ne doivent pas avoir utilisé de pesticides ou d'engrais commerciaux sur leurs terres depuis trois ans avant la date de reconnaissance officielle. Les vaches laitières doivent recevoir des aliments du bétail biologiques pendant douze mois avant que leur lait puisse être certifié biologique. De plus, les producteurs ne peuvent utiliser d'antibiotiques ou de traitement aux hormones. Lorsque des médicaments vétérinaires autres que ceux qui figurent dans les [Listes des substances permises](#) sont administrés, une période d'attente équivalant au double de l'exigence précisée sur l'étiquette, ou à 14 jours, selon la plus longue des deux, doit être observée avant que les produits des animaux d'élevage traités puissent être considérés comme biologiques. .

Les exploitations agricoles biologiques nécessitent généralement plus de main-d'œuvre que les exploitations traditionnelles. Les exigences en matière de main-d'œuvre varient d'une exploitation à l'autre, mais les exploitations peuvent s'attendre à une augmentation de 5 à 10 %. Néanmoins, les agriculteurs biologiques peuvent réaliser des économies sur les engrais, les pulvérisations et les médicaments. De plus, les exploitations biologiques utilisent normalement de 20 à 50 % moins d'énergie que les exploitations traditionnelles.

En général, un produit certifié biologique doit satisfaire aux conditions énumérées ci-dessous.

- Produit sans utilisation de pesticides, d'herbicides, de fongicides ou d'engrais toxiques ou synthétiques
- Produit sans engrais à base d'énergie fossile (azote) ou de boues d'épuration et sans OGM ou nanotechnologie
- Produit sans utilisation d'hormones de croissance synthétiques ou d'antibiotiques
- Produit selon des normes de traitement sans cruauté, de santé et de bien-être des animaux, y compris un accès à l'extérieur

Quant à la transformation de lait biologique en produits laitiers, la transition vers la transformation biologique n'est pas très compliquée. Tout le matériel utilisé est fait d'acier inoxydable et est nettoyé à la fin de chaque journée. L'une des techniques utilisées par les transformateurs qui font des produits biologiques et des produits conventionnels dans les mêmes installations consiste à faire passer du lait biologique dans le système au début de chaque journée, suivi de lait traditionnel; ainsi, il n'est pas nécessaire de rincer à fond les conduits et de nettoyer l'équipement.

Réglementation et étiquetage

Le [Règlement sur les produits biologiques](#) (RPB) est entré en vigueur le 30 juin 2009. Selon ce règlement, tout produit étiqueté « biologique » ou portant le logo « Biologique Canada » doit être certifié conforme à la Norme nationale du Canada sur la production biologique selon un organisme de certification agréé fédéral. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est l'organisme responsable des accréditations. Les produits certifiés et les organismes de certification accrédités doivent être conformes à l'ensemble de la [Norme nationale du Canada sur la production biologique](#).

Le [logo « Biologique Canada »](#) ne peut être affiché que sur les produits alimentaires qui sont certifiés conformes à la norme canadienne révisée sur la production biologique et qui contiennent au moins 95 % d'ingrédients biologiques. Certains producteurs biologiques ajoutent un « sceau de vérification » à leur emballage pour informer les consommateurs que leurs produits ne contiennent pas d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Tous les produits et ingrédients alimentaires certifiés biologiques doivent être exempts d'OGM, mais tous les consommateurs préoccupés par les OGM ne sont pas au courant de ce fait.

La certification et l'étiquetage biologiques servent à de nombreuses fins. Cela protège les consommateurs contre l'étiquetage trompeur et réduit la confusion quant à ce qui constitue un produit biologique. L'étiquetage biologique contribue au développement des marchés en stimulant l'intérêt des consommateurs et de l'industrie à l'égard des avantages que procurent les produits biologiques comparativement aux produits traditionnels. Le logo « Biologique Canada » aide également les producteurs à obtenir un meilleur accès aux marchés internationaux.

En 2009, le Canada a signé une entente d'équivalence avec les États-Unis reconnaissant le logo « Biologique Canada » ainsi que tous les produits et producteurs canadiens certifiés biologiques. Selon l'entente, le logo « Biologique Canada » et le sceau « Organic » du département de l'Agriculture des États-Unis peuvent être utilisés sur les produits certifiés biologiques des deux pays, ce qui élimine pour les producteurs l'obligation de faire certifier deux fois leurs produits. Le Canada a également signé une entente d'équivalence avec l'Union européenne (UE) en 2011.

Le Québec et la Colombie-Britannique ont leur propre organisme de certification biologique, soit respectivement le [Conseil des appellations réservées et des termes valorisants \(CARTV\)](#) et le [Certified Organic Association of British Columbia \(COABC\)](#). Depuis le 1^{er} janvier 2012, les spécifications et les exigences techniques du CARTV sont les mêmes que celles de la Norme nationale du Canada sur la production biologique. La norme de la COABC ne partage pas les mêmes équivalences que la Norme nationale du Canada, sauf si le producteur est certifié par un organisme de certification accrédité conformément à la norme ISO 65. Le programme québécois de certification biologique du CARTV couvre 120 troupeaux laitiers et 6 412 vaches et chèvres laitières qui produisent au total une quarantaine de produits laitiers.

Marché mondial des produits laitiers biologiques

Le marché mondial des aliments biologiques a été évalué à 56 milliards de dollars en 2011. Les produits laitiers biologiques ont représenté un peu plus de 7 milliards de dollars sur le marché mondial des aliments biologiques en 2009. On prévoit que le marché mondial des produits laitiers biologiques continuera à croître pour répondre à l'augmentation continue de la demande. Des millions de personnes des pays émergents (Brésil, Chine et Inde) accèdent à la classe moyenne chaque année et demandent des produits alimentaires de qualité supérieure.

Le secteur américain des aliments et boissons biologiques comptait pour plus de 29 milliards de dollars américains en 2011. Aux États-Unis, les produits laitiers accaparent la plus grande part du marché des aliments biologiques emballés, dépassant toutes les autres catégories d'aliments, y compris les produits de boulangerie-pâtisserie et de collation. Étant donné que les États-Unis sont notre principal partenaire commercial et notre voisin sur le plan géographique, la prévalence des produits biologiques sur le marché américain constitue un avantage pour la croissance et l'expansion de la production laitière biologique du Canada.

Tendances et perspectives

Sur le marché mondial des produits laitiers biologiques, le yogourt ferme est le produit qui a connu l'expansion la plus importante ces dernières années. Cette tendance se traduit sur le marché par l'apparition de nouvelles gammes de produits comme le yogourt grec et le yogourt en emballage individuel avec garniture de granola et de fruits. Ces produits sont placés sur les rayons des aliments prêts à emporter des épicereries, ciblant les consommateurs à la recherche de solutions savoureuses pour le déjeuner ou les dîners des enfants.

Les principales marques de produits biologiques offrent de plus en plus de produits à valeur ajoutée et de produits pour les enfants. Les fabricants canadiens offrent des produits vantant leur teneur en oméga 3 et, comme il a été mentionné plus haut, commercialisent le yogourt ferme avec granola et fruits en ciblant les enfants. On allègue également que les produits laitiers biologiques sont plus sains et contiennent plus de vitamines, d'antioxydants et de bons acides gras (oméga 3 DHA).

De plus en plus de magasins utilisent des marques maison, éliminant ainsi la majoration découlant de la distribution. Dans le cas du lait biologique, par exemple, le produit est habituellement livré directement à l'entrepôt du magasin. L'utilisation d'une marque maison réduit le prix de détail, ce qui en retour rend le produit plus accessible et plus abordable pour les consommateurs.

SOURCES

Canadian Organic Growers, Organic Statistics (2009)

<http://www.cog.ca/our-work/organic-statistics/> (en anglais seulement)

Rapport : Industrie biologique canadienne - Données commerciales et ventes au détail en 2008, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Norme nationale du Canada sur la production biologique : CAN/CGSB-32.310-2006

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ongc-cgsb/programme-program/normes-standards/internet/bio-org/principes-principles-fra.html>

Canadian Organic Standards and Regulations http://www.cog.ca/about_organics/organic-standards-and-regulations/ (en anglais seulement)

Certified Organic Associations of British Columbia (COABC)

<http://www.certifiedorganic.bc.ca/faqs.php> (en anglais seulement)

Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)

<http://cartv.gouv.qc.ca/mode-production-biologique>

Tendances du marché – Produits biologiques, rapport d'analyse de marché (novembre 2010), Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Organic dairy: A market overview (Octobre 2011), Nutrition Business Journal

Organic Foods, Special – Information Feature (Octobre 2011), The Globe and Mail, Organic Trade Association

<http://www.ota.com/pics/documents/OrganicsOct.14.11.pdf> (en anglais seulement)

Le lait biologique — une occasion unique pour les producteurs de la région de l'Atlantique (2012), Centre d'agriculture biologique du Canada (CABC)

http://www.organicagcentre.ca/MarketInfo/mkt_milk_atlantic_f.asp

Aliments et boissons biologiques emballés aux États-Unis (Novembre 2011), Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Les produits biologiques, Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

<http://www.inspection.gc.ca/francais/fssa/orgbio/orgbiof.shtml>

Règlement sur les produits biologiques, Ministère de la justice

<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2009-176/>
